



AGRICULTURE ET FORÊTS



PLU*i*

Un modèle agricole essentiel, entre polyculture et élevage

L'agriculture du territoire est riche et variée : élevage, productions de céréaliculture, productions spécialisées, circuits courts. Souvent familiales, les exploitations font face à plusieurs défis : pression sur le foncier, changement climatique, transmission des exploitations, nouvelles attentes environnementales.

Une agriculture dynamique et structurante :

- **22 %** de l'activité des établissements économiques de la CCVHA ;
- **481** exploitations agricoles pour **681** chefs d'exploitations ;
- **58 %** des exploitations sont gérées en société ;
- **60 %** des exploitations pratiquent l'élevage bovin (viande ou lait) ;
- La surface agricole utile représente **72 %** du territoire, soit environ **46 000 Ha**.

Un secteur en pleine mutation :

- En moyenne **101,5 Ha**/exploitation contre **78,2 Ha**/exploitation en 2014. La surface exploitée par entreprise en 2025 est supérieure à celle du département (87 Ha/entreprise) ;
- Moyenne d'âge des exploitants : **48,7 ans** ;
- Importance du sujet transmission, notamment pour les élevages bovins : **73 %** des exploitations à transmettre en bovins et seulement **23 %** des projets d'installations souhaitées.

Enjeux PLU*i*



- La protection des structures d'exploitations et des outils de production par une zone agricole qui leur est dédiée.
- L'accompagnement à la transmission.
- Le maintien de la polyculture et de l'élevage, essentiels à la préservation du bocage.
- Une moindre consommation d'ENAF (Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) notamment pour les projets d'urbanisation.
- La diversification de l'agriculture et son adaptation aux changements climatiques.

Enjeux PLU*i*



- La diversification des essences, avec notamment des espèces plus adaptées aux changements climatiques (pins maritimes ...).
- Le développement des espaces boisés (taux de boisement modeste) et leur gestion durable (bocage et forêt) afin de favoriser l'exploitation forestière pour développer de nouveaux débouchés.
- Un soutien à l'autonomie énergétique du territoire par la valorisation du bois.

Des espaces forestiers limités, mais précieux

- **6 287 Ha** de forêt, un taux de boisement (**9,8 %** du territoire) inférieur à la moyenne départementale (**15 %**) ;
- Sur les 6 287 hectares de forêts, 2 208 hectares (soit **34 %**) sont gérés suivant un document garantissant une gestion durable. Présence d'une forêt domaniale (Erdre-en-Anjou et Grez-Neuville) classée **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) ;
- **56** entreprises et **200** emplois liés à la mise en valeur des produits forestiers.



ZOOM SUR LA TRAJECTOIRE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE :

La surface agricole utile (SAU) conserve des proportions stables depuis 30 ans ; 46 000 hectares représentant 72 % du territoire. Une moyenne bien supérieure à celle du département (63 %), qui souligne le rôle central de l'agriculture dans l'organisation territoriale.



Vallées du
Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

